

Guiral Daniel
9 Allée le Patus
34 980 Combaillaux
N° tél. 06 03 43 84 12

Monsieur François-Xavier LAUCH
Préfet de l'Hérault
Pl. des Martyrs-de-la-Résistance
34000 Montpellier

Fait à Combaillaux, le 23/09/2024

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Lettre de réclamation -Station d'épuration de Combaillaux

Monsieur le Préfet,

Je soussigné Guiral Daniel, Président de l'Association Ensemble à Combaillaux affiliée à France Nature Environnement, domicilié au 9 Allée du Patus à Combaillaux, vous informe par la présente d'un problème concernant un dysfonctionnement majeur de notre station d'épuration des eaux qui est gérée depuis 2019 par la Communauté de Commune du Grand Pic Saint Loup.

En effet, depuis plusieurs mois, voire années, le lombrifiltre - où sont sensées se réaliser les diverses étapes d'épuration des eaux domestiques de la commune - est hors service et a été tout simplement court-circuité. Les eaux brutes se déversent donc après leurs arrivées à la station, dans deux bassins de lagunage en série totalement inadaptés à cette fonction d'épuration première des eaux. En sortie du dernier bassin (dont la surface est recouverte de lentilles d'eau flottante rendant impossible l'action épuratrice des U.V.) les eaux et tout ce qu'elles véhiculent sont alors directement rejetées dans un petit ruisseau (le Miege Sole) qui alimente la Mossone.

Solution fondée sur la Nature (SfN) depuis sa mise en service en 2009 et jusqu'aux années 2018-2019, cette station a toujours répondu aux attentes comme le démontrent les suivis réguliers qui étaient réalisés pour évaluer les qualités chimique et bactériologique des eaux en sortie du process et avant leur rejet dans le milieu naturel. La mise en œuvre de cette stratégie innovante, parfaitement adaptée à des communes de l'ordre de moins de 5 000 équivalents/habitant, a fait l'objet de financements de la commune mais aussi de la Communauté Européenne et du Département. Cette réalisation vertueuse a même été primée du Grand Prix des Maires en 2018 dans la catégorie Énergie et Environnement.

Fierté de tous cette station qui a été très largement et à juste titre médiatisée, est maintenant un cloaque immonde dont les déversements représentent l'un des rejets majeurs responsables de la dégradation de la qualité des eaux de la Mossone amont et donc, contribuant à l'eutrophisation des étangs palavasiens.

Aucune information de l'abandon de cette station et des conséquences environnementales qui en résultent n'ont été données à la population. Mairie et Communauté de Communes se renvoient la balle sans que des mesures ne soient prises à court, moyen et long terme. Cette situation qui perdure et cette opacité sont en totale contradiction avec les objectifs fondamentaux de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de décembre 2006, qui imposent aux collectivités territoriales d'adapter les services publics d'assainissement aux nouveaux enjeux de transparence vis-à-vis des usagers.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à notre réclamation. Je me tiens par ailleurs à votre entière disposition pour tout complément d'information qui serait utile à l'avancée et la résolution de ce qui pour tous les habitants de Combaillaux et pour tous les riverains de la Mossone est considérée comme une honte environnementale et un déni de transparence des services publics.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

D. Guiral

Pour ampliation

Maire de Combaillaux

Président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup

Président de Commission Locale de l'Eau Lez Mosson Etangs palavasiens

Directeur Départemental de l'Agence Régionale de Santé Occitanie

Président du SDAGE du bassin Rhône-Méditerranée

Directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse